



D1 : Évaluation de l'efficacité des zones refuges et de la modulation des lâchers d'eau

> ACTION TERMINEE

Cette action vise à développer et mettre en place (1) des protocoles d'évaluation ciblés sur les zones refuges (action C3) et (2) les mesures accompagnatrices proposées pour les opérations de maintenance des ouvrages hydrauliques (lâchers d'eau) qui sont susceptibles d'impacter le réseau de gîtes de l'espèce (action C4).

Les 3 aménagements réalisés sur l'Aude sont régulièrement visités par la FAC dans le cadre de suivis EDF. Si l'apparition rapide de frayères à Truite sur ces sites témoigne de leur bonne remise en fonction, aucun indice de Desman n'a été observé à ce jour. En 2017 des tunnels à fèces ont été installés sur le 3^{ème} site. Cependant ceux-ci sont très malmenés par les variations de débits et n'ont pas donné de résultats positifs. Sur l'Aston 15 tunnels à fèces ont été installés sur les trois secteurs aménagés avant les travaux (juillet 2017). Un secteur se révèle positif avant et immédiatement après travaux (ancien canal). En 2018, 19 visites pour relever les tunnels ont été réalisées. Aucune ne met en évidence des fèces de Desman, par contre les indices de Musaraigne aquatique sont très fréquents.

